



## Communiqué de presse

Montpellier, le 20 décembre 2018

### Assemblée plénière : la Région Occitanie adopte un plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat

La mobilité individuelle et collective constitue un véritable défi que la Région Occitanie avait anticipé dès l'arrivée de Carole Delga, présidente de la Région en 2016, en lançant les Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité. 86% des Français jugent aujourd'hui que les difficultés à se déplacer constituent un frein à l'emploi. Dans le même temps, la transition énergétique nécessaire ne peut s'effectuer que grâce à des mesures d'accompagnement pour préserver le pouvoir d'achat, notamment des foyers les plus modestes.

« J'ai souhaité, très rapidement, que la Région Occitanie propose une offre de transports complète, s'engage dans une transition énergétique concrète, et développe des mesures en faveur du pouvoir d'achat pour permettre à toutes et tous d'intégrer cette dynamique de Région à énergie positive », rappelle Carole Delga.

En 2018, la Région Occitanie a adopté une **nouvelle gamme tarifaire** pour encourager les habitants à utiliser les **trains régionaux**, leur permettant ainsi de bénéficier :

- d'une prise en charge de 75% du prix du billet par la Région,
- d'une baisse d'un tiers du prix de l'abonnement pour les moins de 26 ans,
- de l'extension de la gratuité pour les publics en difficulté,
- de la généralisation des billets à 1€ sur l'ensemble du territoire,
- de 2,5 millions de billets petits prix,
- de 11% de trains supplémentaires d'ici 2020 et 37 000 places supplémentaires par jour.

Par ailleurs, la Région, dorénavant compétente en matière de **transports scolaires**, a également choisi de **plafonner à 90€** dès 2018, la participation des familles, tout en se fixant comme objectif d'arriver à la **gratuité sur tout le territoire**.

En 2019, Carole Delga souhaite intensifier l'effort régional par la mise en œuvre de **mesures nouvelles** :

- **Création d'un éco-chèque mobilité** (basé sur la même grille de revenus que l'éco-chèque logement déjà existant) qui concernera 1,3 millions de foyers les plus modestes de la Région, avec :

**une aide minimum de 1 000€ pour l'acquisition de véhicules d'occasion électriques ou hybrides**, complétant l'exonération de frais de carte grise déjà mise en place et s'ajoutant à la prime de l'Etat. A noter, 1 200 bornes publiques de recharge existent déjà sur le territoire,

**une aide minimum de 100€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique**, s'ajoutant à celle prévue par l'Etat,

**une étude** en vue de créer une **aide à la conversion** des véhicules essence au **GNV**, afin d'apporter des solutions aux déplacements les plus longs,

- **Prime de fidélité au train** : la Région reversera aux abonnés annuels du train régional, une partie des pénalités dues par la SNCF (environ 400 000€) lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements (ponctualité, qualité),
- **Incitation au covoiturage** pour les voyages domicile-travail : aide à la création d'aires et incitation financière en faveur des dispositifs de mise en relation des usagers. La Région mobilise 2 M€ sur ce dispositif, 25 M€ étant déjà fléchés dans le Plan PEM (pôles d'échanges multimodaux) depuis 2018,
- **Accompagnement des plans de mobilité** en entreprises et dans les collectivités, destinés à réduire les déplacements liés au travail : études, chartes de déplacements, télétravail, horaires décalés, etc., autant d'actions qui bénéficieront d'une aide de 500 000€ de la Région,
- **Création d'un Plan Vélo** : développement d'aménagements cyclables, stationnements sécurisés dans les gares, projets de vélo routes, voies vertes et pistes cyclables,
- **Maintien de l'exonération des frais de carte grise pour les véhicules propres** et de la **taxe sur les permis de conduire**.

#### Contact presse :

Barbara Atlan : [barbara.atlan@laregion.fr](mailto:barbara.atlan@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - Port. : 07 87 33 89 06

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)